



FICHE TECHNIQUE

Renseignements techniques - SAV Oceania Environment :

- Tél : 03 68 33 37 12 ou 06 31 63 70 68
- Mail : contact@oceaniaenvironment.com
- Site : www.oceaniaenvironment.com



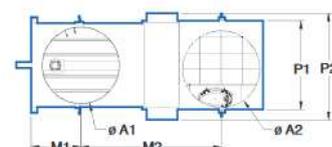
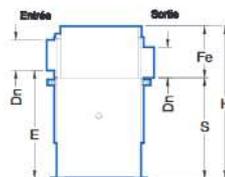
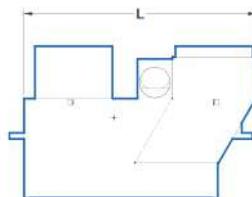
Décanteur à traitement progressif



- Cuve en acier chaudronné S235JR avec anneaux de levage.
- Revêtement bi-composant à base de résine époxy/adduct de polyamine.
- Faisceau tubulaire exclusif **Alvééau**
- Colonne de vidange Dn80.
- Charge hydraulique de 2m/h.
- Obturateur automatique taré à 0,85'.
- 2 amorces de regard



Faisceau tubulaire **Alvééau**® en PVC incliné à 60° pour la décantation des Matières En Suspension. Diamètre hydraulique de 35 mm.



Eaux de ruissellement

Acier

CH progressive
2 m/h pour Q=1 an
Tailles 0,03 à 0,6 ha

cylindriques sans couvercle.

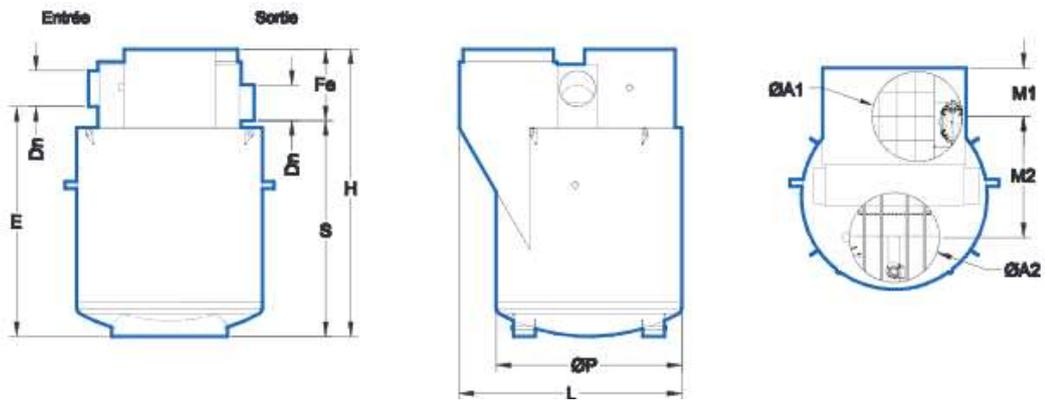
- **Abattement des matières en suspension** et des charges polluantes associées (métaux lourds, DCO, hydrocarbures et HAP) > à 75%.
- **Fabrication en polyester** : nous consulter

OPTIONS

- **Alarme optique et acoustique** pour les hydrocarbures et/ou les boues [voir p. 90-91](#)
- **Grille(s) anti-chute** [voir p. 93](#)
- **Châssis-speed** [voir p. 92](#)

Traitement progressif

P1	P2	L	Dn	E	S	Fe	H	M1	M2	Ø A1	Ø A2	Poids	Volume de stockage			Volume utile	Volume total
													Sables	Boues	Liquides légers		
1260	1430	2241	200	1634	1525	580	2094	500	1320	780	780	575	320	954	630	3690	4273



ØP	L	Dn	E	S	Fe	H	M1	M2	Ø A1	Ø A2	Poids	Volume de stockage			Volume utile	Volume total
												Sables	Boues	Liquides légers		
1600	1916	200	1993	1870	630	2487	421	1047	780	780	589	400	730	603	3760	4336
1900	2282	300	2023	1887	630	2512	630	1256	780	950	755	600	950	851	5350	5938



Entretien* des décanteurs ou des unités pour aires de carénage



Rappel consignes de sécurité

⚠ **Toujours effectuer les opérations de maintenance par binôme. Ne jamais intervenir seul dans l'appareil.**
Mettre en sécurité le lieu d'intervention : signalisation des travaux, déviation de la circulation (si nécessaire), protection des trappes ouvertes.

Soulever les couvercles et attendre au minimum 15 minutes avant de descendre à l'intérieur du décanteur dépollueur. Proscrire tous les appareils susceptibles de générer des étincelles à l'intérieur du décanteur dépollueur ainsi que tous corps incandescents (cigarettes, briquets, etc. ...).

La personne réalisant l'entretien intérieur doit être encordée afin d'éviter toute chute accidentelle à l'intérieur de l'appareil. Les vêtements souillés pendant les travaux d'entretien sont à déposer dans les endroits prévus à cet effet.

Nettoyer et désinfecter soigneusement toutes les plaies et coupures éventuelles, même minimes, et consulter le service médical du site qui décidera des soins à donner.

Nota : les consignes de sécurité mentionnées ci-dessus ne sont pas exhaustives. Il conviendra au professionnel mandaté à l'entretien de se référer aux règles de sécurité en vigueur.

Les opérations de maintenance

1- les visites de contrôle :

Elles sont vivement recommandées chaque trimestre, suite à un évènement pluvieux et exceptionnel ou dans le cas d'un déversement accidentel :

Récupérer les flottants dans le dessableur aussi souvent que nécessaire.

Nettoyer le dégrillage.

Vérifier la présence de liquide légers dans les 1er et/ou derniers compartiments et la propreté du filtre AlvéEau.

Via les ouvertures réparties au-dessus du filtre AlvéEau, vérifier l'état des cellules de décantation. Si le film de boues déposé sur celles-ci dépasse 5 mm, vidanger l'appareil et nettoyer les cellules au jet haute pression par le dessus de la cellule de décantation.

Vérifier la quantité de sable : quand la hauteur des matières décantées atteint le 1/3 de la hauteur du décanteur dépollueur, vidanger le dessableur en introduisant un tuyau de vidange au fond du compartiment.



▷ **Décanteur équipé d'une alarme à boues :**

Nettoyer la sonde à boues à l'aide d'un chiffon, la remettre en place puis vérifier si le niveau de boues dans le silo reste inférieur au seuil de déclenchement. Si l'alarme se déclenche (niveau de boues à moins de 200 mm sous le filtre) vidanger l'appareil à l'aide de la colonne de vidange prévue dans l'amorce du compartiment dessableur (en option sur les décanteurs dépollueurs type NV et NVB). En cas de saturation, vidanger le compartiment concerné et remplir d'eau claire.

Nota : La cloison séparant les 2 premiers compartiments possède une trappe démontable permettant l'accès sous le filtre en cas extrême de saturation totale de l'appareil.

2- la vidange complète :

La vidange complète de l'appareil est vivement recommandée 1 fois par an en l'absence d'alarme à boues ou au minimum 1 fois tous les 2 ans en cas d'alarme à boues.

Récupérer les liquide légers éventuellement présents en surface à l'aide d'une pompe.

Nettoyer le dégrillage.

Pomper le compartiment dessableur en introduisant le tuyau d'aspiration directement au fond de celui-ci.

Pomper le compartiment filtre de décantation en utilisant la colonne de vidange (en option sur les décanteurs dépollueurs type NV et NVB) située dans l'amorce du compartiment dessableur.

Nettoyer au jet haute pression l'intérieur de l'appareil et le filtre de décantation avant d'achever totalement la vidange.

Vérifier l'état du revêtement et procéder aux retouches si nécessaire.



▷ **Décanteur équipé d'une alarme à boues :**

Nettoyer la sonde à boues à l'aide d'un chiffon, la remettre en place puis vérifier son bon fonctionnement (voir fiche correspondante). Remettre l'appareil en eau claire.

Nota : La cloison séparant les 2 premiers compartiments possède une trappe démontable permettant l'accès sous le filtre en cas extrême de saturation totale de l'appareil.

Les effluents provenant de l'appareil seront évacués vers un centre de traitement agréé avec un BSDI (Bordereau de Suivi des Déchets Industriel) ou tout autre document validé par les autorités locales.